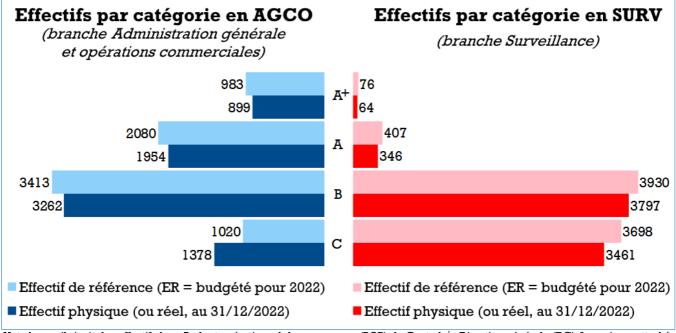


Un sous-encadrement pharaonique en Surveillance... Source de tous les maux?



Nota bene : il s'agit des effectifs hors Budget opérationnel de programme (BOP) de Centrale : Direction générale (DG) & services rattachés (dont le Service des autorisations de mouvements internationaux d'armes - SAMIA - et le Service d'analyse de risque et de ciblage - SARC), ainsi que le Service d'enquêtes judiciaires des Finances (SEJF).

Un bon croquis vaut mieux qu'un long discours. C'est pourquoi SOLIDAIRES Douanes fait figurer les effectifs sous forme de « pyramide des catégories ».

Qu'observons-nous? En tenant compte des services centraux, il manque près de 3000 agents de catégorie A (et A⁺) dans la branche Surveillance (SURV). Il est inadmissible que des agents de catégorie B, voire C, continuent d'encadrer des agents via la fonction de chef d'équipe (CDE) sans la reconnaissance pécunière adéquate!

Plutôt que d'énièmes discours, SOLIDAIRES réclame des actes et revendique :

- Un plan de qualification massif via promotion interne de B en A, ainsi que de C en B. Pour se faire, il importe de reconstituer une 3^{ème} école des douanes.
- Ou a minima un abondement indemnitaire forfaitaire de 500 €/mois pour tous les personnels assumant une responsabilité particulière (chef d'équipe, chauffeur, etc). En effet, à ancienneté égale (10 ans dans le grade), c'est la différence de paye entre 2 encadrants (inspecteur au 6° échelon à indice majoré 513 ; contrôleur 1ère classe CDE au 6e échelon à indice majoré 416).

Le ministère de la Justice a récemment montré que cela est possible pour les personnels de l'Administration pénitentiaire. Nous exigeons le même égard du ministère des Finances pour les douaniers de la branche Surveillance.

La délégation SOLIDAIRES Douanes, le mercredi 19 avril 2023

